

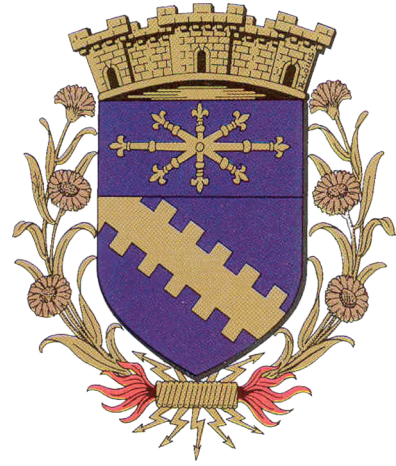
# Ville de Vaujours

-

## Réunion de quartier

FENELON

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009



**Chers Valjoviens,  
Chers amis,**

Nous vous l'avions promis, nous le faisons. Nous venons à votre rencontre, nous sommes à votre écoute dans le but de vous proposer des services, qu'ils soient administratifs (affaires scolaires, réservation de salles, état-civil) ou opérationnels (police municipale, manifestations...) adaptés à vos besoins. Ces réunions de quartier sont également l'occasion pour nous de présenter les projets d'aménagement, les travaux de voirie à venir ou encore les modifications en termes de circulation.

Cette deuxième saison nous permet de faire le point sur ce qui a été réalisé depuis l'an dernier et de voir avec vous ce qui peut être amélioré dans la ville.

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre nous avons évoqué ensemble : le plan de circulation, le mur anti-bruit et le déclassement de la voie rapide, les travaux effectués sur la ville, l'implantation de commerces, la ZAC ainsi que les changements au niveau des services municipaux.

A handwritten signature in black ink, reading "Dominique Bailly".

**En présence de Dominique Bailly, Maire de Vaujours et de :**

**Michel Ringressi**, 1<sup>er</sup> Adjoint chargé de l'urbanisme, des travaux, de l'environnement et de la circulation,  
**Guisepinna Di Mino**, 2<sup>ème</sup> Adjoint chargée des finances,  
**Claude Lemasson**, 6<sup>ème</sup> Adjoint chargé du développement de la vie économique, de l'emploi et du commerce,  
**Eric Goldstein**, 8<sup>ème</sup> Adjoint chargé de la vie associative et des sports,  
**Guy Isdant**, Conseiller municipal délégué aux anciens combattants,  
**Danièle Chevillard**, Conseillère municipale,  
**Marcel Béquit**, Conseiller municipal,  
**Thierry Vary**, Conseiller municipal,  
**Thierry Manez**, Conseiller municipal,  
**Fabrice Manni**, Directeur de la SAIEM,  
**Alex Lapeyre**, responsable des services techniques,  
**Bruno Chevalier**, responsable de la voirie,  
**Florian Faure**, chef de la Police Municipale,  
**Capitaine Santais**, de la Police Nationale,  
**Catherine Millet-Pasutto**, Directrice Générale des Services,  
**Stéphane Baron**, responsable de l'environnement,  
**Maud Viotty**, responsable de la communication,

**Mairie de Vaujours – 20, rue Alexandre Boucher – 93 410 VAUJOURS – Tél. : 01 48 61 96 75**

**Les points suivants ont été abordés :**

## **AMENAGEMENT, TRAVAUX, PROJETS**

### **Plan pluriannuel**

■ A la demande du Maire, un plan d'investissement pluriannuel a été mis en place pour la réfection des voiries. Ce type de travaux nécessite en amont la réflexion sur les travaux à entreprendre en termes d'assainissement et d'éclairage public. Ainsi, tous les travaux sont engagés dans la même logique et dans un ordre n'obligeant pas par exemple à casser une voirie flambant neuve pour refaire l'assainissement. Les travaux doivent être pensés dans leur globalité.

■ C'est la raison pour laquelle, avant toute chose, un bureau d'études a été missionné pour faire un état du réseau : 82 % de la voirie sont à refaire. Ainsi, la Municipalité ne pouvant pas investir autant, il est envisagé de conclure un partenariat public-privé avec un prestataire, qui moyennant un loyer, reprendra des voiries communales.

### **Rue de Meaux – Conseil Général**

■ La Mairie de Vaujours travaille en collaboration avec le Conseil Général qui a abattu 17 arbres sur la rue de Meaux et a prévu d'y replanter des platanes.

■ Des travaux sont en cours pour l'abaissement des passages piétons de la rue de Meaux pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### **Plan Local d'Urbanisme**

■ Suite à l'étude entreprise par la ville sur l'état des réseaux, Vaujours passera d'un Plan d'Occupation des Sols à un Plan Local d'Urbanisme permettant le réaménagement de la ville. La Mairie a adhéré au SIGEIF, syndicat intercommunal de gaz et d'électricité qui subventionne les travaux d'enfouissement.

### **ZAC**

■ L'ancien Maire avait missionné un aménageur qui devait donner une garantie bancaire en 2007 pour la réalisation des travaux, garantie qui n'a toujours pas été déposée. Dominique Bailly a donc saisi le tribunal administratif et souhaite un aboutissement rapide. La ZAC n'est encore qu'à l'étape de projet et rien n'est acté. Tout aménagement sera réalisé en concertation avec les administrés.

■ Le Maire souhaite que le site de Sun Chemical accueille soit une pépinière d'entreprises, soit un supermarché mais en aucun cas des logements.

### **Gymnase**

■ Le futur gymnase, composé d'une salle multisports, de tribunes et de vestiaires et construit selon les normes HQE (Haute Qualité Environnementale), devrait être situé dans l'enceinte du collège Henri IV et pourrait accueillir les collégiens et les associations. Ainsi, les élèves ne seraient plus obligés de se déplacer jusqu'au complexe sportif Roger Grosmaire (en traversant la rue de Meaux et la rue Alexandre Boucher, deux axes très fréquentés par les automobilistes) et les associations disposeraient de créneaux supplémentaires dans ce nouvel équipement.

■ Le projet a été validé par le Conseil Général et le Conseil d'Administration du collège.

### **Médiathèque et Centre Ado**

■ La Mairie envisage d'acquérir la maison bourgeoise en face du collège Henri IV pour y implanter une médiathèque laissant le sous-sol de la MTL (bibliothèque actuelle) libre pour le Centre Ado qui n'a pas encore de local.

## **CIRCULATION**

### **Panneau stop à la sortie du conservatoire**

■ Suite à la réunion de quartier de l'an dernier, le panneau stop a été supprimé à la sortie du Conservatoire et les résultats semblent concluants.

### **Chemin de Lattre de Tassigny**

■ Un chemin et un ralentisseur ont été créés pour accéder à l'arrêt de bus. Un espace vert y a également été aménagé. Un parcours seniors devrait voir le jour par la suite, au niveau des Jardins du Renard.

## **Fénelon**

■ Conscient du problème de circulation aux abords de l'école Fénelon, le Maire a missionné la police municipale pour limiter le stationnement anarchique ou en double file. Par ailleurs, un rond-point est envisagé au niveau du parc Alexandre Boucher. Il pourrait permettre de fluidifier la circulation aux heures de pointe.

## **Rue Giffard**

■ Suite à un accident de la circulation (contre un mur), la Mairie de Vaujours a fait installer des barrières. Montant de l'opération : 1 800 €.

## **Chemin de la Tour**

■ Le STOP n'est jamais respecté. Les services techniques réfléchissent à un aménagement de la rue de Montauban avec installation éventuelle de chicanes (les ralentisseurs et les STOP n'étant pas efficaces).

## **Marquage au sol**

■ Cet été, 103 passages piétons, 23 lignes de STOP et tous les zébras ont été repeints. Montant : 6 090 €.

# **GRIPPE A**

## **Fénelon**

■ En septembre, en raison d'un cas déclaré de grippe A, l'école Fénelon a dû fermer ses portes pendant une semaine. 9 cas s'avéraient probables et 20 élèves étaient sous surveillance. La grippe A se transmettant plus rapidement que la grippe saisonnière et l'école Fénelon étant un internat, le préfet a préféré fermer l'établissement.

## **Plan de continuité des services**

■ En cas de pic de la pandémie grippale, certains services pourraient être amenés à fermer, notamment la crèche. Mais la ville a mis en place un plan de continuité des services de manière à ce que les services indispensables restent en activité (état civil, déclaration des naissances et de décès, portage des repas...)

■ Vaujours est l'une des premières communes à avoir réagi face à la grippe : des sèche-mains à air pulsé ont été installés dans les écoles et 29 000 masques sont stockés à la MTL pour les professionnels de santé.

# **PROPRETE, ENVIRONNEMENT**

## **Toutounet**

■ 3 « Toutounet » ont été mis en place en 2008 et 3 autres devraient être installés prochainement.

## **Propreté de la ville**

■ Depuis plus de 6 mois, ce sont les agents de la ville qui circulent avec la balayeuse pour procéder au nettoyage de la ville. Jusqu'alors, un prestataire en avait la charge. Ce nouveau fonctionnement permet de faire des économies d'eau et de faire passer la balayeuse aussi bien en été qu'en hiver. Par ailleurs, la balayeuse circule une fois par semaine sur l'ensemble de la ville et trois fois par semaine sur la rue de Meaux.

## **Tags**

■ Le service propreté intervient quasi-quotidiennement et il y a beaucoup moins de tags qu'auparavant. Un nettoyeur à pression (remorque et groupe électrogène) a été acquis pour 5 000 €.

# **ESPACES VERTS**

## **Campagne de désherbage**

■ Le désherbage est en cours sur la ville même s'il s'avère difficile sur la voirie vétuste où les mauvaises herbes passent à travers le bitume.

# **SERVICES TECHNIQUES**

■ Les bureaux des services techniques ont déménagé en septembre au 101, rue de Meaux.

## LOGEMENTS SOCIAUX

- La ville de Vaujours n'accueille à l'heure actuelle que 6% de logements sociaux au lieu des 20% préconisés par l'Etat. A ce compte-là, la Mairie paye 100 000 € par an de pénalité.
- Un contrat de mixité sociale a dû être signé avec le Préfet pour rattraper le retard.

## TRAVAUX DIVERS

- **Ecole Jules Ferry** : les couloirs ont été rénovés et les peintures refaites pour un montant de 26 889 €. L'électricité a été remise en état et une alarme a été installée. A la Toussaint, les toilettes seront refaites.
- **Ecole Fontaine** : la verrière, non conforme, sera remise à neuf.
- **Complexe sportif Roger Grosmaire** : les vestiaires et le hall ont été repeints. Une alarme a été installée.
- **Stade J. Ferry** : une étude a été lancée pour réaliser un stade synthétique « HQE » (Haute Qualité Environnementale) avec bureaux, vestiaires, club house et tribunes. Subventionnés à 35 %, les travaux s'élèvent à plus de 2,5 millions d'euros.
- **Les cours de tennis** ont été remis en état.

## MUR ANTI-BRUIT

- Lors de sa rencontre avec Claude Bartolone l'an dernier, le Maire a évoqué le mur anti-bruit. Le Président du Conseil Général a expliqué qu'une étude de bruit avait été réalisée et que des courriers avaient été envoyés à 40 communes pour recenser les problèmes rencontrés à cause du bruit. Un plan de prévention des bruits dans l'environnement sera par la suite élaboré. Néanmoins, il semble que les villes limitrophes de Paris, où le bruit est beaucoup plus important, seront prioritaires. Le Maire est décidé à défendre les intérêts des Valjoviens.
- Une réunion a eu lieu le 9 octobre avec les services départementaux du Conseil Général au sujet de la rue de Meaux, du déclassement de la voie rapide, et du mur anti-bruit.
- La voie rapide étant sur le domaine du département, elle ne peut pas être aménagée par la ville. Le Maire ne peut donc pas y faire planter des arbres.

## COMMERCES

### Boulangerie

- Une personne souhaite s'installer pour ouvrir une boulangerie à la place de la menuiserie à condition que le propriétaire de ladite menuiserie puisse trouver un local ailleurs.

### Marché

- L'équipe municipale travaille sur l'implantation d'un marché sur Vaujours. Une ville voisine a fait un essai avec un marché ambulant qui s'est avéré concluant et qui pousse la municipalité à installer un vrai marché. Le Maire de Vaujours souhaiterait procéder de la même façon pour tester l'éventuelle fréquentation d'un marché. Celui-ci pourrait élire domicile à la Poste ou sur le haut de Vaujours.

### Implantation de commerces de proximité

- Un primeur devait ouvrir ses portes sur la rue de Meaux mais l'acopropriété y préfère un médecin.
- Un Casino devait s'installer au Court Saint-Etienne. Les problèmes de stationnement et des heures de livraison ont bloqué l'implantation du commerce.

## FISSURES

- Pour tout ce qui concerne les problèmes liés à la chaleur (fissures etc), le Maire invite les riverains à contacter directement leur assurance qui enverra un expert. Il est possible d'adresser un courrier au Préfet avec copie au Maire pour que celui-ci soutienne l'administré concerné.
- Le Maire précise que certaines zones sont reconnues par l'Etat suite à une sécheresse ou une catastrophe naturelle. Mais la Municipalité ne peut en aucun cas dédommager ce genre de désagrément.

## SECURITE

### Police Municipale

■ Les locaux de la Police Municipale se situent désormais au 51 bis, boulevard Jacques Amyot. Les horaires de l'équipe vont être élargis de 7h à 20h et parfois même jusqu'à 23h. La brigade motorisée quant à elle permet aux agents de police d'intervenir plus rapidement.

### Opération Tranquillité Vacances

■ Le Maire remercie le capitaine Santais pour la collaboration entre la Police Municipale et la Police Nationale qui font de l'Opération Tranquillité Vacances un vrai succès chaque été. Rappelons que ce système permet aux administrés de faire surveiller gratuitement leur domicile pendant leurs vacances, sur simple demande.

### Vidéo-protection

■ Une étude sera lancée en 2010 pour recenser tous les lieux à risques susceptibles de faire l'objet d'une vidéo-protection (commerces, infrastructures, axes principaux...). La mise en place de caméras aux endroits stratégiques de la ville nécessite une équipe pour visionner les images. C'est la Police Municipale qui s'en chargera dans la journée. La nuit, les images seront enregistrées d'une part, et diffusées directement au Commissariat d'autre part.

■ Il est précisé que les caméras de vidéo-protection n'ont pas l'autorisation de filmer les parties privées.

### Eclairage

■ La Mairie de Vaujours fera en sorte, en plus de la vidéo-protection, d'améliorer l'éclairage public de manière à éviter les regroupements.

## EMPLOI

### Service développement économique et emploi

■ Le service développement économique et emploi a ouvert ses portes au mois d'août à la Maison du Temps Libre. Chargé de faire implanter de nouveaux commerces sur la commune, de maintenir le commerce local et de proximité, il aide aussi à l'installation et à la création d'entreprise. Côté emploi, ce service pourra apporter des aides aux demandeurs d'emploi quant aux démarches.

### Mission locale

■ Une nouvelle antenne de la mission locale s'est implantée sur la ville, et plus précisément à la Maison du Temps Libre, dans le bureau jouxtant celui du service développement économique et emploi. Un conseiller attend les 16/25 ans tous les jeudis après-midi sur rendez-vous pour les orienter, les aider à rédiger leur CV...